

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU PERSONNEL DU 10 octobre 2014

**Cette Commission du Personnel a traité d'un sujet unique : DEFI**

Représentants BDF :

M. PEYRET

M. VAYSSET et M. KHAYAT

Pour le SNABF Solidaires :

Frank LAMBERT et Ludovic CARON

En préambule les organisations syndicales ont rappelé la problématique des mouvements de personnel de Paris vers la province.

M. PEYRET a répondu que la Banque ne pouvait se permettre, pour la stabilité des unités d'Ile de France, de perdre des agents fraîchement recrutés au détriment du réseau. La règle de 3 ans pour le siège et de 5 ans pour l'Ile de France resterait donc une règle intangible.

### Suite de la précédente commission du Personnel sur DEFI :

### Durée de travail / RTT imposé / Négociations transferts d'activités (La Courneuve, La Défense et NCF Nord) :

M. VAYSSET a rappelé que pour les sites de Chamalières et de la Courneuve le travail en équipe reste au conditionnel et n'est pas acté. Il ferait le cas échéant l'objet de négociations en local.

**Le SNABF Solidaires** a demandé à la Banque de revoir sa position sur le temps de travail des futurs agents de caisse du fait de la pénibilité induite par les nouvelles machines. La Banque a proposé lors de la dernière Commission du Personnel de passer l'horaire de travail de l'ensemble des caisses (sauf Chamalières et le futur NCF Ile-de-France) à 37h30. Nous avons revendiqué un **abaissement de la durée de travail quotidienne**. Nous avons également **rejeté** le souhait de la Banque de pouvoir **imposer les jours de RTT** par les hiérarchies (RTT employeur).

Pour le SNABF Solidaires, les temps de maintenance doivent servir au développement des autres activités d'un agent de caisse : formation, contrôle des sites recyclant, authentification, etc.... Cependant si la Banque maintient sa volonté d'imposer certains jours de RTT, nous avons demandé à ce que les règles soient clairement établies : délai de prévenance, répartition entre tous les agents des jours imposés.

Enfin nous avons demandé des précisions sur la négociation à venir pour les agents qui seront « transférés » aux NCF de La Courneuve et du Nord et sur le site tertiaire de La Défense.

Sur la durée quotidienne de travail, à ce stade **la Banque** ne souhaite pas revoir son choix. Cependant M. PEYRET n'exclut pas de rouvrir le dossier en fonction des niveaux d'activités dans les années à venir.

Pour les jours de RTT, la Banque est d'accord pour rédiger un texte qui précisera le fonctionnement des jours imposés.

Le DGRH a confirmé la négociation nationale de mesures liées au transfert d'activité. Des précisions sur les principes seront délivrées lors du CCE extraordinaire du 31 octobre 2014.

## Parcours professionnels :

La Banque ne souhaite pas qu'il y ait de hiérarchisation (en fonction du grade notamment) entre les différents postes de travail dans l'atelier afin de permettre un vrai turn-over.

Concernant la maîtrise, la Banque souhaite clarifier son rôle et lui permettre d'être reconnu financièrement.

Pour ces raisons, la DGRH nous a présenté une évolution du système de carrière des agents de caisse :

Agents de caisse de 3<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>ère</sup> classe et **classe exceptionnelle**.

Le grade de **Chef-Adjoint de Caisse (CAC)** serait accessible par **promotion interne** avec positionnement sur une liste de postes.

**Maintenance :** le recrutement se ferait sur la catégorie ouvrier ou contractuel.

Le SNABF Solidaires a demandé le recrutement dans le cadre titulaire ouvrier et la création d'une passerelle pour les OMF vers ouvrier. La Banque va réfléchir à la création d'une promotion interne entre les 2 catégories.

**Le SNABF Solidaires** trouve ces solutions intéressantes à condition qu'il y ait une **réévaluation des indices de toute la filière** pour tenir compte de l'augmentation de la technicité requise et de l'exigence d'un diplôme lors du recrutement.

Les conditions indiciaires de tous les grades (notamment Agent de caisse de classe exceptionnelle et CAC) seront précisées dans une négociation à venir. Nous resterons donc très vigilants sur ce sujet, très attendu par les collègues.

Nous avons également abordé la question de **l'accès à caissier**.

La Banque va réfléchir à la mise en place d'une promotion interne vers Caissier dans des conditions à définir.

## Formation :

La Banque souhaite mettre en place une formation initiale pour tout nouvel agent recruté. De plus, un parcours spécifique de formation incluant le perfectionnement et l'entretien régulier des connaissances va être mis en place.

## Prime empilage-dépilage :

La Banque veut supprimer cette prime estimant qu'elle ne se justifie plus aujourd'hui. Néanmoins elle est d'accord pour que l'enveloppe correspondante de 500k€ soit redéployée vers les agents de caisse. Elle propose donc la création d'une prime de rotation (rotation entre les postes de travail au sein de l'atelier et rotation entre atelier de tri et autres fonctions)

Le SNABF Solidaires a rappelé qu'il était opposé au système de prime et a demandé à la place une revalorisation de la grille indiciaire des agents de la filière fiduciaire. A tout le moins, si la Banque persiste dans sa volonté de création de prime, celle-ci devra être uniforme pour tous les agents afin de ne pas créer de des tensions au sein des équipes de travail.

**PROCHAINE CP SUR DEFI LE 24 OCTOBRE 2014**